

Blanqui

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

BLANQUI.

Depuis son élection à la Chambre par la première circonscription de Bordeaux, Blanqui occupe tous les organes de la presse ; tout récemment encore, nos journaux reproduisaient en entier le récit de la visite faite à ce prisonnier politique par un correspondant du *Times*. Mais il est certains détails moins connus, qui seront sans doute lus avec intérêt :

Louis-Auguste Blanqui, fils du conventionnel, est né à Nice en 1805. Il reçut une éducation soignée, fut d'abord précepteur, puis étudia le droit et la médecine à Paris. Il prit part à toutes les entreprises du parti républicain contre Louis-Philippe, fut condamné à un an de prison, en 1830, et subit une nouvelle condamnation en 1836. Avec Barbès et Martin, il dirigea l'insurrection de 1839, promptement réprimée, et à la suite de laquelle il fut condamné à mort, peine commuée en détention perpétuelle. Mis en liberté par la révolution de février 1848, il se lança de nouveau dans des entreprises politiques violentes, qui lui valurent dix ans de prison. Une tentative d'évasion le fit transporter en Corse, puis déporter en Afrique. Amnistié en 1859, il rentra en France. En 1861, il fut arrêté comme chef d'une société secrète et condamné à quatre ans de prison. Malade, épuisé, il acheva sa peine, gardé à vue, dans un hôpital de Paris.

En 1867, Blanqui, âgé de 62 ans, avait déjà fait près de vingt-cinq années de prison. Le 15 février 1872, il fut traduit devant le conseil de guerre de Versailles, pour participation à un attentat ayant pour but d'exciter à la guerre civile et d'arrêter les membres du gouvernement de la Défense nationale. Condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, sa peine fut commuée en détention à perpétuité, et il fut enfermé au fort de Quéttern. Dès lors, son état de maladie l'a fait incarcérer à Clairvaux, dans un magnifique bâtiment construit au XVII^e siècle pour servir d'hôpital aux moines de l'endroit.

La grande pièce, au premier étage, qui lui sert de cachot, prend jour par cinq fenêtres, garnies de barreaux, sur un beau jardin tout en fleurs pendant six mois de l'année et sur la vallée pittoresque de l'Aube. On ne compte pas moins de six poêles dans cette chambre. Le mobilier comprend une

grande armoire, une commode, deux tables de travail, une table de nuit, un lit de fer, plusieurs caisses qui servent à la fois de caves et de malles. Tout le long des murs, sur un développement d'au moins 35 mètres, sont suspendues des grappes de raisins, séchant à loisir.

Chaque matin, en se levant, Blanqui fait un voyage autour de sa chambre et picore les grains qui lui paraissent à point. Ça et là sont entassés des fruits et des légumes, car cet homme qui a fait verser tant de sang est un *herbivore*. Ce sont des poires, des pommes, des oranges, des choux-fleurs, des asperges, etc., etc. Blanqui épluche lui-même ses légumes, les fait cuire à l'eau, et ne les assaisonne que de poivre et de sel. On aurait peine à reconnaître le redoutable conspirateur dans ce mince personnage en veste marron, en pantalon de toile par dessus son pantalon de drap, invariablement chaussé de gros sabots, coiffé d'une casquette ou d'un bonnet de coton. Le prisonnier s'occupe beaucoup de son alimentation, il a en ville deux fournisseurs auxquels il écrit fréquemment. Il dédaigne le vin de l'hôpital qui est pourtant fort bon ; mais il a toujours une provision de 25 à 30 bouteilles d'excellent malaga. A vrai dire, il est frugal, mais avec des manies et des raffinements. Tous les matins le gardien de la boulangerie lui apporte deux petits pains de fantaisie façonnés expressément pour lui.

Hiver comme été, Blanqui couche les fenêtres ouvertes. Il se lève à dix heures et s'occupe de son déjeuner. Il balaye lui-même sa chambre, de peur que le détenu chargé de cette corvée ne le vole : il est resté méfiant, taciturne et sournois. C'est d'ailleurs, dit le *Français*, auquel nous empruntons quelques-uns de ces détails, le pensionnaire le plus tranquille de l'établissement : il ne fait jamais de bruit ; il ne descend jamais au jardin bien qu'il en ait l'autorisation ; il se borne à prendre un certain exercice gymnastique avec un manche à balai qu'il brandit en guise de sabre ou de fusil. Il ne reçoit aucune visite, sauf celle de sa sœur, M^{me} Antoine. Le directeur, les inspecteurs et les médecins de la maison, peuvent seuls entrer dans sa chambre ; il ne souffrirait pas que d'autres y pénétrassent.

En somme, le régime de la maison ne lui est point appliqué ; il a tout ce qu'il veut en fait de livres et de nourriture. Pour les journaux seule-

ment, il est limité à la *Petite Presse*. Dévasté par les souffrances morales et physiques, exténué par une longue séquestration, par des espérances déçues, abreuvé d'amertumes et d'outrages, vaincu, écrasé, anéanti, il est resté inflexible dans ses convictions, inébranlable dans sa foi.

Nous empruntons au *Démocrate* les couplets suivants, à la lecture desquels on sent, dès le début, le souffle inspirateur de la question des casernes, qui se termine ainsi en vers et contre nous.

PATERNELLE EXHORTATION
du grand'père « canton de Vaud »

A SA CAPITALE.

Sur l'air : *J'aime mieux ma mie, o gué !*

Comme un père à son enfant,
Quand il fait tapage,
Doit un avertissement
Pour le rendre sage,
Petit Lausanne, je veux,
Aujourd'hui, te dire un peu
Ce qui me fait rage, ô gué,
Ce qui me fait rage.

Je te vois, en général,
Fort dégringolée ;
Tes affaires, ton moral,
Ont petit renommée.
Faut pas te monter le coup
Parce que tu tiens par le bout
Mes lignes ferrées, ô gué,
Mes lignes ferrées.

Du Tribunal fédéral,
On te fit la grâce,
Mais, morbleu ! quel bacchanal
Pour lui trouver place !
Prends Chissiez, prends Montbenon,
Mais termine, non de non !
Car cela m'agace, ô gué,
Car cela m'agace.

A force de cabaler
Aux conseils de Berne,
Tu finis par nous souffler
Place d'armes et casernes.
Au lieu de tant cancaner,
Tâche donc de les caser,
Ces belles casernes, ô gué,
Ces belles casernes.

Impossible d'arranger
Tout l'monde et son père,
L'intérêt du gargotier
Et du militaire.
La commune a bien le Loup,
Mais tu voudrais Couvaloup.
O la sotte affaire, ô gué,
O la sotte affaire !

De ta vieille Faculté,
La gloire était pure ;
Tout cela s'est éclipsé :
Chez toi, rien ne dure.
Sortant enfin du sommeil,
Tu nous donnes le Réveil !
O littérature, ô gué,
O littérature !

Tu nous remplis le canton
De revues, de gazettes,
Qui, durant tout l'an, ne font
Que dire des sornettes ;
Politique de tes cafés,
Niaises personnalités,
Voilà leur musette, ô gué,
Voilà leur musette.

Bien ajuster un cancan,
Une médisance,
S'insulter sur le dos des gens,
C'est là leur science.
Tout ce qui n'est pas du bord,
On le déchire, on le mord ;
Oh ! la tolérance, ô gué,
Oh ! la tolérance.

Pendant que je manque de bras
Aux travaux agraires,
Tu te peuples d'avocats
Et d'agents d'affaires.
Pour me rendre la santé,
Fais-en filer la moitié
Cultiver la terre, ô gué,
Cultiver la terre.

Lorsqu'on voit un beau garçon
Auner la dentelle,
Prenant le pain, sans façon,
De pauv'demoiselle,
Qui donc ne le renverrait
Dans les champs, voir s'il saurait
Suer sans flanelle, ô gué,
Suer sans flanelle ?

J'ai possédé de tout temps
De fort belles filles,
Sachant cultiver mes champs,
Sages et gentilles ;
Mais tu m'en prends, chaque jour,
Dont l'humeur, en ton séjour,
Devient bien facile, ô gué,
Devient bien facile.

Tu regorges de banquiers,
Race sans rivale,
O peuple, pour t'étriller,
Toujours insatiable.
Intérêts et commissions,
Ecritures, provisions,
Ainsi l'on te taille, ô gué,
Ainsi l'on te taille.

Mes petites villes aussi,
Suivant ton exemple,
Me donnent bien du souci,
Et souvent je tremble.
Je vois chacun dépenser
Bien plus qu'il ne peut gagner ;
Dis-moi que t'en semble, ô gué,
Dis-moi que t'en semble.

Je veux enfin terminer
Ce bout de morale ;
Tâche donc d'en profiter
Mieux que la cigale,
Et redeviens le joyau
Du canton de Vaud, si beau,
Vieille capitale, ô gué,
Vieille capitale.